



Bruxelles, le 18 janvier 2008

*Note d'information*¹
CONSEIL "AGRICULTURE ET PÊCHE"
Bruxelles, le 21 janvier 2008

Le Conseil sera présidé par M. Iztok JARC, ministre slovène de l'agriculture, des forêts et de l'alimentation.

*Le Conseil se réunira le lundi 21 janvier 2008 à 11 heures. La présidence présentera son programme de travail dans le domaine de l'agriculture et de la pêche. Le Conseil s'efforcera ensuite de parvenir à un **accord politique** sur la simplification des dispositions relatives à la **conditionnalité**.*

*La session se poursuivra dans l'après-midi, avec la présentation par la Commission d'informations sur l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche conclu avec la **Mauritanie**. Pour clore la session, le Conseil tiendra un **débat d'orientation** sur le "bilan de santé" de la politique agricole commune*

La présidence tiendra une conférence de presse à l'issue de la session [vers 17h30].

Les manifestations publiques seront retransmises par lecture vidéo en transit (video streaming):

<http://www.consilium.europa.eu/videostreaming>

¹ Cette note a été établie sous la responsabilité du service de presse.

Programme de travail de la présidence

M. Iztok Jarc présentera brièvement le programme de travail de la présidence slovène dans le secteur de l'agriculture et de la pêche (doc. 16786/07)²

AGRICULTURE

Conditionnalité

Le Conseil essaiera de parvenir à un accord politique sur la proposition de la Commission visant à simplifier les règles actuelles en matière de conditionnalité (document 12585/07)³.

Les principales améliorations proposées dans le compromis de la présidence sont les suivantes:

- la suppression de la règles des dix mois;
- la possibilité de ne pas réduire les paiements directs dans le cas de l'application de la règle minimale et en cas d'infraction mineure;
- la fixation du seuil minimal à 100 EUR (au lieu de 50 EUR);
- le report de la date d'identification des parcelles pour les nouveaux États membres;
- la mise en œuvre progressive pour les nouveaux États membres qui appliquent le régime de paiement unique à la surface (RPUS).

Les points en suspens sur lesquels les ministres feront connaître leur position concernent le calendrier de mise en œuvre progressive et la possibilité d'effectuer des paiements partiels.

Le Parlement européen a adopté son avis le 11 décembre 2007.

Bilan de santé

Le Conseil tiendra un *débat d'orientation* sur la communication de la Commission concernant le "**bilan de santé**" de la PAC depuis sa réforme de 2003 (doc. 15351/07).

Le débat s'articulera autour du questionnaire de la présidence, présenté ci-après, qui tient compte du premier échange de vues des délégations sur cette question⁴, à savoir l'**amélioration du régime de paiement unique**, la prise en compte des préoccupations **environnementales** et les moyens d'élaborer un argument convaincant, en soulignant le rôle crucial que joue la PAC dans les **attentes de la société**.

² Pour de plus amples informations, voir le site de la présidence slovène:

http://www.eu2008.si/en/Policy_Areas/Agriculture_and_Fisheries/index.html

³ Voir les conclusions du Conseil des 11 et 12 juin 2007 (communiqué de presse 10169/07).

⁴ Voir le communiqué de presse du Conseil du 26 novembre 2007 (doc. 15333/07).

1. Le Conseil estime-t-il que la communication de la Commission analyse correctement à la fois les principales évolutions survenues depuis les réformes décidées en 2003/2004 et les grands défis que la PAC doit relever dans les années à venir?
2. De façon générale, le niveau d'ambition et la portée des ajustements exposés dans la communication apportent-ils une réponse appropriée à ces défis?
3. Le Conseil estime-t-il que la communication ouvre des pistes permettant de mieux adapter la PAC aux attentes de la société tout en préservant le modèle européen de l'agriculture?

La présidence a l'intention d'établir en mars les conclusions du Conseil de façon à permettre à la Commission de revenir en mai avec des propositions législatives en vue de leur examen approfondi au cours du deuxième semestre 2008.

Le Parlement européen a été consulté.

PÊCHE

Accord de partenariat dans le secteur de la pêche avec la Mauritanie

Joe Borg, membre de la Commission, devrait présenter au Conseil des informations sur les discussions en cours avec la Mauritanie, sur le protocole en vigueur fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues par l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre la Communauté européenne et la République islamique de Mauritanie.

DIVERS

(a) OMC-Cycle de Doha - Information de la Commission

La Commission informera les délégations de l'état de la négociation en cours dans le domaine agricole.

(b) Distribution gratuite de fruits et légumes - demande de la délégation belge

La délégation belge présentera une demande visant à envisager toute solution permettant de poursuivre la distribution gratuite de fruits et légumes dans les écoles et organismes caritatifs pendant l'année 2008, dans l'attente de l'entrée en application de la distribution gratuite de fruits à l'école, prévue pour le 1er janvier 2009.
